



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 8 décembre 2020 en séance virtuelle.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson	représentante du personnel de soutien
Chantale Deshaies,	représentant du service de garde
Caroline Lanctôt-Benoit	parent
Kim MacDonald	enseignante
Tara Moar	parent, représentant de la communauté
Caroline Monette,	enseignante
Catherine Olivier	enseignante
Marie-Blanche Richer	parent
Mélissa St-Pierre,	parent, vice-présidente
Nadia Tremblay	parent
Lilianne Ward	Parent, présidente

ÉTAIENT ABSENTS :

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Nancy Duranleau, directrice de l'école

PUBLIC PRÉSENT

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Lilianne Ward, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 17h34.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame France Bisson et appuyé par Madame Catherine Olivier d'approuver la nomination de France Bisson à titre de secrétaire d'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Nadia Tremblay et appuyé par Madame Kim MacDonald d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2020

Madame Nancy Duranleau fait un suivi de la dernière rencontre au sujet de la période supplémentaire de spécialiste pour le préscolaire. Elle informe les membres que, puisque les ressources humaines n'ont trouvé aucun enseignant spécialiste pour effectuer cette période, elle a eu l'autorisation d'engager madame Véronique Forget. C'est donc cette dernière qui accompagne l'enseignante du préscolaire pour faire des périodes de psychomotricité au gymnase. Madame Caroline Monette s'est offerte pour donner des idées.

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame Lilianne Ward d'adopter le procès-verbal du 13 octobre 2020.

Adopté à l'unanimité

23CE2021-018

23CE2021-019

.23CE2021-020



No de résolution
ou annotation

5. **PAROLE AU PUBLIC**

6. **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Jusqu'à présent, tout se passe bien pour les élèves en ces temps de pandémie.

7. **RETOUR SUR LES CAPSULES DE FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Lilianne Ward demande l'opinion des membres en lien avec les capsules à visionner. Madame Nadia Tremblay mentionne qu'elle aurait trouvé intéressant de visionner ces capsules avant la première rencontre car les informations données n'étaient pas différentes de celles transmises lors des deux premières rencontres.

8. **CONSULTATION**

a. **Acte d'établissement**

Aucun changement au niveau de l'acte d'établissement. Les ententes avec la municipalité sont maintenues mais seront à renégocier.

b. **Plan Triennal**

Aucun changement au niveau du plan triennal. La capacité de l'école est de 180 élèves. L'école n'ayant pas de classe spécialisée, les élèves avec des besoins particuliers sont dirigés vers une école ayant les ressources nécessaires.

9. **RÉVISION BUDGÉTAIRE 20-21 - SUIVI DU BUDGET**

Présentation de la révision budgétaire pour l'année 2020-2021 par la direction. Explication de l'utilisation des différents fonds/ budgets et réponse aux questions des membres.

La direction présente la reddition des différentes mesures dédiées et protégées.

Tous les documents en lien avec le budget ayant été présentés et expliqués par la direction, les membres l'adoptent à l'unanimité.

Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des centres de services scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2020-2021 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées;

Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2020-2021 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant les montants attestés par le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs comme étant transférés au budget de notre école;

Il est proposé par : Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame Lilianne Ward.

Que le conseil d'établissement de l'école Saint-Édouard confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de

35-35-02-003

35-35-02-004

35-35-02-005



23CE2021-021
ou annotation

23CE-012

déploiement pour les mesures concernant notre établissement parmi les suivantes : 15012, 15021, 15023, 15025, 15026, 15084, 15103, 15186, 15230.

Adopté à l'unanimité

10. SUIVI CAMPAGNE DE FINANCEMENT ET RÉOLUTION POUR LA CRÉATION ET L'UTILISATION D'UN FDS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR EXTÉRIEURE.

La campagne de financement de vente de café s'est très bien déroulée. Un profit d'environ 3 000\$ a été amassé. Madame Lilianne Ward et Madame Tara Moar viendront faire la préparation des commandes le mercredi 9 décembre et la distribution le jeudi 10 décembre. Certains parents ont fait les commentaires qu'ils auraient aimé des capsules Keurig et du décaféiné. Les revenus de cette campagne serviront à l'aménagement de la cour d'école.

Il est proposé par Madame Marie-Blanche Richer et appuyé par Madame Nadia Tremblay d'approuver la création et l'utilisation d'un fonds à destination spécial pour l'aménagement de la cour d'école autre que pour l'achat de modules de jeux.

Adopté à l'unanimité

11. PLANIFICATION DES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES AUPRÈS DES ÉLÈVES

Avec l'arrivée de la loi 40, il est de la responsabilité du CÉ de procéder à certaines consultations auprès des élèves de l'école. Les membres sont donc invités à réfléchir à ce que l'on pourrait aller sonder chez nos élèves. Une fois les sujets sélectionnés, il est suggéré de former un comité qui pourrait travailler sur le questionnaire.

Pour ce qui est du sentiment de sécurité à l'école, un sondage a déjà été effectué à cet effet.

Puisqu'il y a beaucoup d'intimidation dans le transport scolaire. Madame Lilianne Ward propose de faire un sondage sur cet aspect qui pourrait s'adresser autant aux parents qu'aux enfants.

Madame Caroline Monette suggère de questionner les élèves sur ce qu'ils aimeraient faire pendant les récréations. Selon la direction, ce point pourrait faire partie du mandat du comité On bouge au cube.

Une autre suggestion est de demander aux élèves ce qu'ils aimeraient comme aménagement dans leur futur espace extérieur. La direction mentionne qu'une maman de l'école, Madame Marie-Ève Lussier, architecte paysagiste, a offert ses services gratuitement pour donner des idées pour l'aménagement de la cour.

Madame Kim MacDonald dit qu'il est difficile de faire remplir des sondages aux élèves du 1^{er} cycle. Les discussions sont plus appropriées pour ce cycle.

Les sujets retenus par les membres sont donc le transport scolaire et l'aménagement de la cour d'école. Lilianne Ward propose que chaque membre lui transmette au moins 1 question sur chacun des sujets. Le comité formé pourra alors faire une sélection parmi ces questions ou encore formuler des questions à partir des idées reçues.

12. PROGRAMME SANTÉ GLOBALE

Madame Caroline Monette présente le programme Santé Globale qu'elle connaît depuis plusieurs années. Elle dit que l'école satisfait déjà aux exigences de ce programme mais qu'il serait bien d'avoir l'accréditation officielle afin de pouvoir

23CE2021-022



No de résolution
ou annotation

23CE-013

afficher les nouvelles couleurs de l'école. L'adhésion au programme est de 1 500\$ et aucun frais n'est demandé pour la 2^e année. À la 3^e année, un montant de 1,00 \$ par enfant est demandé. Ce montant sera possiblement révisé à la hausse dans les prochaines années. Ce programme a été créé il y a 20 ans pour répondre aux problèmes de sédentarité chez les jeunes. Il ne génère pas d'argent à l'école mais encourage les saines habitudes de vie chez nos élèves. Les enseignants titulaires doivent intégrer 18 h par année en lien avec le programme dans les matières enseignées aux élèves et, pour les soutenir, ils ont accès à une banque d'activités et différents outils mis à leur disposition sur le site web du programme.

Madame Lilianne Ward demande si les enseignants sont prêts à aller de l'avant avec ce programme et s'ils sont prêts à ajouter de l'enseignement obligatoire dans leur horaire.

Madame Kim MacDonald demande si les 18 heures peuvent être réparti autrement que 1 h par cycle de 10 jours.

Madame Caroline Monette répond que les enseignants n'ont pas de gros projets à faire avec ce programme et que le 18 h peut être planifié comme l'enseignant le désire mais qu'il est suggéré d'éviter de répartir les heures de façon condensée.

Madame Lilianne Ward demande aux membres s'ils sont prêts à voter dès maintenant ou s'ils préfèrent attendre à une prochaine rencontre. Il a été décidé de procéder au vote.

Il est proposé par Madame Nadia Tremblay et appuyé par Madame Caroline Monette d'approuver l'adhésion au programme Santé globale.

23CE2021-023

Approuvé à l'unanimité

13. PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

35-35-02-006

Madame Nancy Duranleau présente et explique les documents aux membres. La pyramide d'intimidation permet aux enfants de visualiser les étapes de chaque strate d'intervention.

Les membres se questionnent sur un protocole sur les agressions sexuelles. Pour l'instant, rien n'est établi pour les agressions sexuelles mais ce point pourrait faire l'objet d'une future discussion car, il semble que ce problème est d'actualité.

Il est proposé par Madame Caroline Lanctôt-Benoit et appuyé par Madame Lilianne Ward d'approuver le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.

23CE2021-024

Approuvé à l'unanimité

19h30, une prolongation de 15 minutes est proposée par Madame Lilianne Ward.

14. MOT DU REPRÉSENTANT DU SERVICE DE GARDE

Aucune information à ce point.

15. MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Il reste encore quelques places disponibles pour la rencontre virtuelle avec le Père Noël. Pour les informations, il faut consulter le Facebook de Ville Lac Brome.

16. MOT DES ENSEIGNANTS

Aucune information à ce point.



No de résolution
ou annotation

17. **MOT DE LA DIRECTION**

Les résultats des tests de plomb ont été reçus et sont satisfaisants. Des affiches ont été apposées près de tous les points d'eau.

Des tests de qualité de l'air seront faits dans chacun des locaux afin de vérifier le taux de dioxyde de carbone.

L'enseignement à distance débutera le 17 décembre. Les parents recevront plus d'information à cet effet sous peu.

Le matériel informatique sera distribué le 15 et 16 décembre aux familles qui en avaient fait la demande lors du sondage.

Caroline Monette a préparé un calendrier de l'avent pour faire bouger les élèves à chaque jour. Lors des journées d'enseignement à distance, elle se branchera 5 à 10 minutes à la fin de la période du titulaire.

L'OBNL Aider son enfant offre des conférences web aux parents. Le conseil d'établissement aimerait offrir la possibilité aux parents intéressés de visionner ces conférences en défrayant les coûts ou selon le montant demandé, l'école pourrait l'offrir à tous les parents si le budget le permet. La direction fera la vérification.

18. **CORRESPONDANCE**

Aucune information à ce point.

19. **MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Charles Leblond est le représentant des parents sur le conseil d'administration du Centre de services scolaire. Il sera invité à assister à une prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Le CÉ a plus de responsabilité avec la venue de la loi 40. Par exemple, après discussion avec la direction, le CÉ pourrait écrire une lettre au Centre de services scolaires pour remplacer de vieilles armoires dans une classe.

20. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Catherine Olivier et appuyé par Madame France Bisson que la séance soit levée à 20 H 10.

Approuvé à l'unanimité

Signature
Présidente

Signature
Directrice